

GROUPE

2

HERBICIDE

SANDEA HERBICIDE

L'herbicide SANDEA® est un herbicide sélectif servant à supprimer le souchet et les mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur la présente étiquette.

AGRICOLE
Granulés mouillables

GARANTIE :
HALOSULFURON, présent sous forme d'ester méthyle.....72,6 %

ATTENTION



POISON
IRRITANT POUR LES YEUX

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

N° D'HOMOLOGATION 31209
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net : 10-300 g

Lire l'étiquette au complet avant d'utiliser ce produit. Ne l'utiliser que selon le mode d'emploi. Lire l'**AVIS À L'UTILISATEUR** avant d'acheter ou d'utiliser ce produit. Si les conditions ne sont pas acceptables, retourner immédiatement le contenant sans l'ouvrir.

Canyon Group L.L.C.
C. P. 5569
Yuma (AZ) 85366-5569

CONTACT CANADIEN :

Gowan™
CANADA

Renseignements sur le produit : 1-800-883-1844
En cas d'urgence médicale mettant en cause ce produit, composer le 1-888-478-0798
Pour obtenir de l'aide 24 heures par jour en cas d'urgence (déversement, fuite ou incendie)
appeler Chemtrec® au 1-800-424-9300

INFORMATION SUR LA SÉCURITÉ

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**POUR LES URGENCES MÉDICALES METTANT EN CAUSE CE PRODUIT, APPELER LE NUMÉRO SANS FRAIS : 1-888-478-0798.
POUR DE L'AIDE EN CAS D'URGENCE, 24 HEURE SUR 24 (DÉVERSEMENT, FUITE OU INCENDIE),
APPELER CHEMTREC® AU 1-800-424-9300.**

Pour tout autre renseignement sur le produit, appeler Gowan Company ou consulter la fiche signalétique.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)

Les opérateurs antiparasitaires et autres préposés à la manipulation doivent porter :

- une chemise à manches longues et un pantalon long ou une combinaison;
- des gants résistant aux produits chimiques faits d'une matière imperméable;
- des chaussettes et des chaussures.

Suivre les instructions du fabricant concernant le nettoyage/entretien de l'ÉPI. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'ÉPI séparément des autres articles à laver.

MISES EN GARDE

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

- Nocif en cas d'ingestion. Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux.
- NE PAS pénétrer ni permettre aux travailleurs de pénétrer dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 12 heures.
- N'appliquer le produit lorsque le potentiel de dérive vers des zones d'habitation ou d'activité humaine, comme les maisons, les chalets, les écoles et les aires de loisirs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'épandage et des réglages du pulvérisateur.

L'utilisateur doit :

- se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou d'aller aux toilettes.
- Si le pesticide s'infiltré dans les vêtements, les enlever immédiatement. Ensuite, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada : www.croplife.ca.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons indiquées sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement de l'eau en provenance des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit dans les endroits caractérisés par une pente modérée ou abrupte, des sols compactés ou de l'argile.

Éviter d'appliquer le produit lorsqu'on prévoit de fortes pluies.

Afin de réduire le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement, aménager une bande végétative entre les surfaces traitées et la bordure des plans d'eau.

ENTREPOSAGE

Garder le contenant d'herbicide SANDEA fermé afin de prévenir tout déversement et toute contamination. Pour empêcher toute contamination, ne pas entreposer le produit à proximité d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

CONTENANTS RECYCLABLES :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS NON RECYCLABLES :

Ne pas utiliser le contenant à d'autres fins. Vider tout le contenu dans l'appareil d'application. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'herbicide SANDEA est une formulation en granulés mouillables qui supprime, de façon sélective, le souchet et certaines mauvaises herbes à feuilles larges dans des cultures choisies. L'herbicide SANDEA est efficace en prélevée comme en postlevée. L'herbicide SANDEA peut s'absorber par les racines, les pousses et les feuilles, et transporté ensuite à l'intérieur de la plante. Le niveau de suppression des mauvaises herbes après une application de l'herbicide SANDEA dépend de la dose d'emploi, des mauvaises herbes et de leur taille au moment de l'application, et des conditions de croissance. Pour obtenir les meilleurs résultats, traiter les mauvaises herbes en pleine croissance aux hauteurs indiquées aux sections *Doses d'emploi* sur la présente étiquette. Les infestations graves doivent être traitées rapidement, avant que les mauvaises herbes deviennent trop compétitives avec la culture. Lorsqu'on procède à des applications en postlevée (dans le maïs), des applications séquentielles peuvent s'avérer nécessaires pour supprimer les pousses de mauvaises herbes tardives. Peu après l'application de l'herbicide SANDEA, la croissance des mauvaises herbes sensibles est inhibée, de sorte qu'elles ne sont plus compétitives avec la culture. Par la suite, les feuilles et le point de végétation commencent à se décolorer. En général, la suppression complète se produit dans les 7 à 14 jours selon la taille des mauvaises herbes, l'espèce et les conditions de croissance.

POUR OBTENIR DES RÉSULTATS OPTIMAUX

Le niveau de suppression des mauvaises herbes après une application de l'herbicide SANDEA dépend de la dose d'emploi et de la méthode utilisée, des mauvaises herbes, de leur taille, de l'ampleur de l'infestation au moment de l'application et des conditions de croissance. Peu après l'application de l'herbicide SANDEA, la croissance des mauvaises herbes sensibles est inhibée, et celles-ci ne sont plus compétitives avec la culture. Par la suite, les feuilles et le point de végétation commencent à se décolorer.

- Suivre les instructions pour le mélange des adjuvants.
- Application en prélevée :
 - Les doses plus élevées peuvent assurer une suppression résiduelle de plus longue durée.
 - Si des mauvaises herbes sensibles sont présentes avant la levée de la culture, utiliser un adjuvant tel qu'indiqué à la section *Adjuvants*.
 - Il faut activer l'eau dans le sol pour obtenir une suppression en prélevée optimale des mauvaises herbes.
 - L'incorporation de l'herbicide SANDEA à un arrosage (½ à 1¼ cm maximum) peut améliorer la suppression en prélevée des mauvaises herbes.
- Application en postlevée :
 - On obtient une suppression optimale quand les mauvaises herbes sont traitées lorsqu'elles sont jeunes et en pleine croissance. Les mauvaises herbes plus larges nécessitent des doses plus élevées. Consulter le tableau des mauvaises herbes pour obtenir d'autres informations.
 - Traiter les jeunes plants de souchet en pleine croissance au stade de 3 à 5 feuilles.
 - Attendre deux à trois jours avant de procéder à une aspersion sur frondaison après une application en postlevée.
 - Éviter toute application du produit lorsque les mauvaises herbes sont touchées par une sécheresse, un stress, une maladie ou des dommages occasionnés par des insectes.
- Les infestations graves doivent être traitées rapidement, avant que les mauvaises herbes deviennent trop compétitives avec la culture.
- Un travail du sol au moment opportun peut s'avérer nécessaire pour supprimer les mauvaises herbes réprimées, les mauvaises herbes dont la taille dépassait la taille maximale recommandée au moment de l'application, les mauvaises herbes levées après une application ou les mauvaises herbes non indiquées sur la présente étiquette. Pour obtenir les meilleurs résultats, attendre 7 à 10 jours suivant une application en postlevée d'herbicide SANDEA, sauf indication contraire, avant de travailler la terre dans la zone traitée.
- Les mauvaises herbes annuelles peuvent avoir des pousses multiples de plantules ou les vivaces traitées peuvent parfois avoir des repousses sous terre de tiges ou de racines, selon la pluie et autres conditions environnementales. Pour maximiser la suppression de mauvaises herbes du genre, il peut s'avérer nécessaire de faire des applications séquentielles d'herbicide SANDEA.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance à l'herbicide SANDEA, herbicide du groupe 2. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide SANDEA et à d'autres herbicides du groupe 2. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le

site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide SANDEA ou les herbicides du même groupe 2 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance. Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Gowan Company au 1-800-883-1844.

DIRECTIVES ET ÉQUIPEMENT D'ÉPANDAGE

TRAITEMENT TERRESTRE SEULEMENT

- L'herbicide SANDEA s'applique comme traitement généralisé ou localisé. Pour un traitement localisé, utiliser proportionnellement moins de bouillie de pulvérisation selon la zone actuellement traitée de sorte qu'une dose maximale ne sera pas concentrée dans la bande. Consulter la section *Recommandations sur les cultures* de la présente étiquette pour connaître les doses et les méthodes appropriées pour votre région de culture.
- Appliquer l'herbicide SANDEA dans un volume de pulvérisation qui assure une couverture uniforme. Il est recommandé d'utiliser au moins 150 L d'eau par hectare, sauf indication contraire à la section *Recommandations sur les cultures*. Choisir des buses qui donnent une distribution et une couverture optimales des mauvaises herbes ciblées par une pulvérisation à la pression appropriée (psi). Éviter le bariolage, les manques, les chevauchements et la dérive de pulvérisation durant l'application. Nettoyer à fond l'équipement avant de préparer la bouillie. Suivre les directives de nettoyage figurant sur les étiquettes des produits appliqués. S'il n'y a pas de directives, suivre les six étapes mentionnées à la section *Nettoyage du réservoir de pulvérisation*.

Épandage à l'aide d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer le produit par périodes de calme plat. Éviter de pulvériser ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer le produit en gouttelettes plus petites que la catégorie moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit être à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer par épandage aérien.

Zones tampons :

AUCUNE zone tampon n'est requise quand on utilise les méthodes ou les équipements de pulvérisation suivants : un pulvérisateur manuel ou dorsal et un traitement localisé, ou un pulvérisateur muni d'écrans de réduction de la dérive ou un pulvérisateur à main à faible dégagement qui empêche la dérive d'entrer en contact avec les fruits ou les feuilles de la culture.

Les zones tampons indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'épandage direct et le bord sous le vent le plus près des habitats terrestres sensibles (tels que : pâturages, régions boisées, plantations brise-vent, terres à bois, haies, terrains riverains et terres arbutives) et des habitats d'eau douce sensibles (tels que lacs, rivières, marécages, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et terres humides).

Mode d'application	Culture	Zone tampon (en mètres) requise pour la protection d'un :		
		habitat d'eau douce dont la profondeur est		habitat terrestre
		moins de 1 m	plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Rhubarbe, melon d'eau, citrouille, courge d'hiver, haricots mange-tout et okra	10	5	20
	Bleuets en corymbe, poivrons, aubergine, tomatillo, pepino, cerises de terre, concombres (y compris les cornichons), cantaloups, melons honeydew et crenshaw, courgettes destinées à la transformation et tomates	15	5	30
	Asperges	15	10	30
	Pommes	20	10	30
	Noix	15	10	40

Dans le cas des mélanges en cuve, consulter les étiquettes des autres produits d'association et respecter la zone tampon la plus vaste (la plus restrictive) parmi celles exigées pour ces produits, puis appliquer le mélange en cuve en utilisant le plus gros calibre de gouttelettes (selon l'ASAE) indiqué sur les étiquettes des produits d'association.

On peut modifier les zones tampons prévues pour la dérive de pulvérisation du produit selon les conditions météorologiques et la configuration de l'équipement de pulvérisation à l'aide du calculateur de zone tampon figurant sur le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour supprimer les ravageurs dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour supprimer les ravageurs aquatiques.

NE PAS contaminer l'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE

1. Remplir le réservoir de pulvérisation jusqu'aux trois-quarts du volume voulu et commencer l'agitation.
2. Ajouter la quantité indiquée d'herbicide SANDEA.
3. Continuer de remplir le réservoir tout en maintenant l'agitation.
4. Enlever le boyau du réservoir de mélange immédiatement après le remplissage pour empêcher le liquide de revenir à la source.
5. Ajouter le surfactant non ionique et les autres adjuvants en dernier dans le réservoir.

Appliquer la bouillie dans les 24 heures suivant le mélange.

ADJUVANTS

Sauf indication contraire, les surfactants non ioniques (SNI) et les concentrés à base d'huile pour cultures (CHC) sont les seuls types de surfactants recommandés pour les applications d'herbicide SANDEA. L'utilisation de l'herbicide SANDEA sans adjuvant en présence de mauvaises herbes peut minimiser l'efficacité du produit. **NE PAS** utiliser un SNI et un CHC en même temps dans la bouillie de pulvérisation. Utiliser **UNIQUEMENT** la plus faible dose indiquée sur les étiquettes des surfactants de type non ionique qui contiennent au moins 80 % de matières actives. On peut utiliser les concentrés à base d'huile pour cultures avec l'herbicide SANDEA plutôt que des surfactants non ioniques.

On peut ajouter à la bouillie une solution d'engrais (p. ex., un engrais à base de nitrate d'ammonium et d'urée (UAN) ou du sulfate d'ammonium de haute qualité conçu pour la pulvérisation (p. ex., 21-0-0)) si l'on mélange l'herbicide SANDEA au réservoir avec un produit d'association qui nécessite l'utilisation d'un additif fertilisant. Se reporter à l'étiquette du produit d'association afin d'obtenir d'autres directives. NE PAS utiliser des solutions ou suspensions d'engrais azoté liquide comme véhicule total car la culture risque de subir des dommages excessifs.

MÉLANGES EN CUVE

Dans certains cas, la préparation d'un mélange en cuve composé d'un produit antiparasitaire et d'un autre produit antiparasitaire ou d'un engrais peut occasionner des effets biologiques pouvant compter, entre autres : une suppression moins efficace ou des dommages plus importants à la culture hôte. L'utilisateur doit s'adresser à Gowan Company au 1-800-883-1844 pour obtenir des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas spécifiquement recommandé sur la présente étiquette. L'utilisateur assume les risques de toute perte qu'entraîne l'utilisation de mélanges en cuve qui ne figurent pas sur la présente étiquette ou qui ne sont pas spécifiquement recommandés par Gowan Company.

Avant de préparer le mélange dans le réservoir de pulvérisation, il est recommandé de confirmer la compatibilité en mélangeant dans un petit contenant toutes les composantes en quantités proportionnelles. Pour les mélanges en cuve, ajouter les formulations individuelles dans un réservoir de pulvérisation dans l'ordre suivant : sac hydrosoluble; pâte granulée; concentré émulsionnable; additif pour contrôler la dérive; liquide hydrosoluble suivi du surfactant non ionique ou du concentré à base d'huile pour cultures.

MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION

- NE PAS appliquer par épandage aérien.
- NE PAS UTILISER CE PRODUIT DANS LES SERRES.
- Ne pas appliquer l'herbicide SANDEA au moyen d'un pulvérisateur pneumatique (à jet porté).
- N'utiliser aucun type de système d'irrigation pour appliquer ce produit.
- Ne pas appliquer plus de 186 g d'herbicide SANDEA par hectare par période de 12 mois (comprend les applications sur la culture et dans les milieux de rang).
- En général et sauf indication contraire, il faut prévoir au moins 21 jours entre chaque application séquentielle.
- Des quantités excessives d'eau (dépassant 2,5 cm) provenant de la pluie ou d'un arrosage par aspersion peu après une application en prélevée peut endommager la culture. Cela risque d'être amplifié si le semis n'a pas été mis en terre assez profondément.
- Dans les 4 heures suivant une application de l'herbicide SANDEA, éviter de procéder à un arrosage par aspersion ou de faire une application du produit lorsque les conditions favorisent la pluie.
- Un traitement généralisé d'herbicide SANDEA sur un paillis en plastique peut occasionner des dommages importants à la culture lorsque les résidus de pulvérisation sont concentrés dans le trou de semis à cause de l'arrosage ou de la pluie. Des planches de semis couronnées de façon appropriée pourraient minimiser ce risque.
- L'herbicide SANDEA peut endommager ou entraîner l'échec de la récolte dans des conditions de croissance froides et humides qui retardent la levée précoce, la vigueur et la croissance des plantules. Faire preuve de prudence durant le premier semis de la saison lorsque ces conditions sont susceptibles de se produire.
- L'herbicide SANDEA risque de retarder la maturité des cultures traitées.
- Ne pas appliquer l'herbicide SANDEA si la culture ou les mauvaises herbes ciblées subissent un stress dû à la sécheresse, aux sols saturés d'eau, à une faible fertilité (surtout des niveaux faibles en azote) ou à d'autres conditions de croissance médiocres.
- L'utilisation d'insecticides à base de composés organophosphorés appliqués sur le sol ou sur les feuilles des cultures traitées à l'herbicide SANDEA peuvent augmenter le risque de dommages occasionnés à la culture et/ou l'ampleur des dommages.
- Empêcher la dérive de pulvérisation de se diriger en dehors de la zone ciblée.
- On peut appliquer l'herbicide SANDEA sur les cultures indiquées sur l'étiquette (y compris leurs cultivars et/ou hybrides), cependant l'utilisateur en assume toute responsabilité. On n'a pas testé tous les hybrides/varétés pour établir leur sensibilité à l'herbicide SANDEA. Pour les variétés non testées, il faut traiter une petite partie du champ pour établir toute sensibilité éventuelle au produit. L'utilisateur est tenu responsable de tout dommage occasionné à la plante lorsqu'on utilise l'herbicide SANDEA.
- Nettoyer à fond l'équipement d'épandage immédiatement après l'utilisation de l'herbicide SANDEA et avant de traiter une autre culture.
- Un jaunissement ou rabougrissement temporaire de la culture peut se produire suivant une application de l'herbicide SANDEA.
- Dans certaines conditions environnementales, l'herbicide SANDEA appliqué sur une culture en fleur peut occasionner une certaine perte des fleurs.

- Consulter la section *Cultures alternées* figurant sur la présente étiquette afin de connaître les restrictions pertinentes concernant les cultures alternées.

NETTOYAGE DU RÉSERVOIR DE PULVÉRISATION

Pour éviter d'endommager les cultures utiles, nettoyer l'équipement de mélange et de pulvérisation avant et immédiatement après les applications d'herbicide SANDEA comme suit :

1. Vider le réservoir; rincer à fond le réservoir de pulvérisation, la rampe et les boyaux à l'eau propre. Enlever les buses et les tamis puis les nettoyer séparément dans un seau contenant l'agent et de l'eau. Déloger et enlever tout dépôt visible.
2. Remplir le réservoir d'eau propre et 1 L d'ammoniac ordinaire* (contenant 3 % d'ammoniac) pour chaque 100 L d'eau. Rincer les boyaux, la rampe et les buses au moyen de la solution nettoyante. Ensuite, ajouter encore de l'eau pour remplir complètement le réservoir. Faire circuler la solution nettoyante dans le réservoir et les boyaux pendant au moins 15 minutes. Rincer encore une fois les boyaux, la rampe et les buses au moyen de la solution nettoyante, puis vider le réservoir.
3. Enlever les buses et les tamis, puis les nettoyer séparément dans un seau contenant l'agent et de l'eau.
4. Répéter la deuxième étape.
5. Rincer le réservoir, la rampe et les boyaux à l'eau propre.
6. On peut éliminer les rinçures sur place ou dans une installation approuvée.

*On peut utiliser une autre quantité équivalente de solution d'ammoniac pour nettoyer le réservoir. Lire attentivement et suivre le mode d'emploi de chaque nettoyant.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES PAR L'HERBICIDE SANDEA UTILISÉ SEUL

S = Suppression, R = Répression, AA = Aucune activité

MAUVAISE HERBE	NOM SCIENTIFIQUE	ACTIVITÉ EN PRÉLEVÉE*	ACTIVITÉ EN POSTLEVÉE	HAUTEUR DES MAUVAISES HERBES (cm) 35 à 47 g/ha	HAUTEUR DES MAUVAISES HERBES (cm) 70 à 93 g/ha
Amarante épineuse ²	<i>Amaranthus spinosus</i>	S ²	S ²	3 à 8	3 à 15
Liseron des haies	<i>Calystegia sepium</i>	AA	R	3 à 5	3 à 10
Sicyos anguleux	<i>Sicyos angulatus</i>	AA	R	3 à 8	3 à 31
Sagittaire de Montevideo ³	<i>Sagittaria montevidensis</i>	AA	S ³	3 à 5	3 à 10
Stellaire moyenne	<i>Stellaria media</i>	S	AA	----	----
Lampourde glouteron	<i>Xanthium strumarium</i>	S	S	3 à 23	3 à 36
Spargoute des champs	<i>Spergula arvensis</i>	S	S	3 à 5	3 à 10
Lamier pourpre	<i>Lamium purpureum</i>	S	AA	----	----
Bicorne de Louisiane	<i>Proboscidea louisiana</i>	AA	S	3 à 5	3 à 10
Éclipte blanche	<i>Ecilpta prostrata</i>	S	R	3 à 5	3 à 10
Vergerette de Philadelphie	<i>Erigeron philadelphicus</i>	AA	S	3 à 8	3 à 8
Galinsoga cilié	<i>Galinsoga quadriradiata</i>	S	S	3 à 5	3 à 10
Séneçon vulgaire	<i>Senecio vulgaris</i>	S	AA	----	----
Vergerette du Canada ²	<i>Erigeron canadensis</i>	S ²	AA	----	----
Prêle des champs	<i>Equisetum arvense</i>	AA	R	3 à 5	3 à 10
Stramoine commune	<i>Datura stramonium</i>	S	AA	----	----
Kochia ²	<i>Kochia scoparia</i>	S ²	R ²	3 à 8	3 à 15
Renouée persicaire	<i>Polygonum persicaria</i>	S	S	3 à 5	3 à 10
Chénopode blanc	<i>Chenopodium album</i>	S	AA	----	----
Laitue scariole	<i>Lactuca serriola</i>	S	AA	----	----
Mauve négligée	<i>Malva neglecta</i>	S	AA	----	----
Ketmie trilobée	<i>Hibiscus trionum</i>	S	S	3 à 8	3 à 31

MAUVAISE HERBE	NOM SCIENTIFIQUE	ACTIVITÉ EN PRÉLEVÉE*	ACTIVITÉ EN POSTLEVÉE	HAUTEUR DES MAUVAISES HERBES (cm) 35 à 47 g/ha	HAUTEUR DES MAUVAISES HERBES (cm) 70 à 93 g/ha
Camomille des chiens	<i>Anthemis cotula</i>	S	AA	----	----
Asclépiade commune	<i>Asclepias syriaca</i>	AA	R	3 à 13	3 à 31
Dompte-venin glabre	<i>Cyanthum leave</i>	AA	R	3 à 13	3 à 31
Ipomée à feuilles de lierre ³	<i>Ipomoea hederacea</i>	AA	R ³	----	3 à 8
Ipomée pourprée ³	<i>Ipomoea purpurea</i>	AA	R ³	----	3 à 8
Moutarde des champs	<i>Sinapis arvensis</i>	S	S	3 à 8	3 à 15
Souchet comestible ¹	<i>Cyperus esculentus</i>	R	S ¹	8 à 15	8 à 31
Amarante à racine rouge ²	<i>Amaranthus retroflexus</i>	S ²	S ²	3 à 8	3 à 15
Amarante hybride ²	<i>Amaranthus hybridus</i>	S ²	S ²	3 à 8	3 à 15
Plantain majeur	<i>Plantago major</i>	S	AA	----	----
Phytolaque d'Amérique	<i>Phytolacca Americana</i>	AA	S	3 à 8	3 à 15
Pourpier potager	<i>Portulaca oleracea</i>	R	AA	----	----
Radis sauvage	<i>Raphanus raphanistrum</i>	S	S	3 à 8	3 à 15
Petite herbe à poux ²	<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	S ²	S ²	3 à 23	3 à 31
Grande herbe à poux ²	<i>Ambrosia trifida</i>	AA	S ²	3 à 8	3 à 15
Bourse-à-pasteur	<i>Capsella bursa-pastoris</i>	S	R	3 à 5	3 à 10
Sida épineuse	<i>Sida spinosa</i>	AA	R	3 à 5	3 à 10
Renouée de Pennsylvanie	<i>Polygonum pennsylvanicum</i>	S	R	3 à 5	3 à 10
Tournesol	<i>Helianthus annuus</i>	S	S	3 à 31	3 à 38
Abutilon	<i>Abutilon theophrasti</i>	S	S	3 à 23	3 à 31
Épilobe cilié	<i>Epilobium ciliatum</i>	S	AA	---	---
Rorippe sylvestre	<i>Rorippa sylvestris</i>	S	S	3 à 5	3 à 10

1. Les infestations de souchet graves peuvent nécessiter des applications séquentielles. Une application du produit faite plus tôt peut s'avérer nécessaire pour empêcher le souchet de faire compétition avec la culture.
 2. On sait que certains biotypes de cette mauvaise herbe tolèrent les herbicides à l'ALS. Là où l'on sait que ces biotypes tolérants à l'ALS existent, utiliser un herbicide homologué convenable, qui agit contre cette mauvaise herbe et qui possède un autre mode d'action, seul ou dans un mélange en cuve avec l'herbicide SANDEA pour supprimer ces biotypes.
 3. Pour obtenir les meilleurs résultats, utiliser les doses maximales indiquées.
- *Se reporter au mode d'emploi propre à chaque culture pour connaître les doses de prélevée.

RECOMMANDATIONS POUR LES CULTURES

RECOMMANDATIONS POUR LES FRUITS

CULTURE	DOSE (g/ha)	REMARQUES
POMMES	35 à 140 + Adjuvant	Traiter uniformément au moyen d'un équipement terrestre dans au moins 140 L d'eau par hectare. Faire un traitement généralisé au sol, de chaque côté des rangs dans le verger. Application en postlevée pour supprimer le souchet Faire une seule application de 52,5 à 140 g/ha lorsque le souchet est complètement levé (du début jusqu'à la mi-été). Autrement, on peut faire deux applications. Faire la première application sur les premières pousses de souchet lorsqu'elles ont atteint le stade de 3 à 5 feuilles. S'il faut procéder à un deuxième traitement, on peut le faire plus tard dans la saison et le diriger sur la deuxième levée de souchet. Pour maximiser la suppression, ne pas appliquer le produit si le souchet a dépassé

CULTURE	DOSE (g/ha)	REMARQUES
		<p>30,5 cm de hauteur.</p> <p>Application en prélevée et en postlevée pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette Faire une seule application ou une application séquentielle (au moins 21 jours entre les applications) de 35 à 70 g/ha selon la taille et la pression exercée par les mauvaises herbes. En présence de petites mauvaises herbes, appliquer un mélange en cuve qui comprend un herbicide de postlevée à large spectre pour maximiser et rehausser l'étendue de la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges.</p> <p>Pour un traitement en prélevée, ne pas appliquer l'herbicide SANDEA si trop de mauvaises herbes empêchent le produit d'entrer en contact avec le sol.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Après le dernier traitement, attendre 14 jours avant de récolter les fruits. • Utiliser un surfactant non ionique (SNI) pour les applications en postlevée. • Empêcher la pulvérisation ou la dérive d'entrer en contact avec les feuilles et les fruits. • Il est déconseillé de traiter lorsque la température dans le verger dépasse 30 °C. • Pour un traitement localisé, utiliser proportionnellement moins de bouillie de pulvérisation selon la zone actuellement traitée pour ne pas concentrer une dose maximale dans la bande. • L'herbicide SANDEA risque de ne pas supprimer les mauvaises herbes tolérantes à l'ALS. • Ne pas appliquer plus de 140 g d'herbicide SANDEA par hectare par saison. • Consulter les sections <i>Mises en garde concernant l'utilisation</i> et <i>Pour obtenir des résultats optimaux</i> afin d'obtenir des renseignements importants sur l'utilisation.
		<ul style="list-style-type: none"> •
BLEUETS EN CORYMBE	<p>35 à 47 (plants de 1 à 4 ans)</p> <p>35 à 70 (plants de >4 ans)</p>	<p>Traiter uniformément au moyen d'un équipement terrestre dans au moins 140 L d'eau par hectare. Faire un traitement généralisé au sol, de chaque côté des rangs dans le verger.</p> <p>Application en prélevée et en postlevée pour supprimer (loin de la culture) les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire une seule application ou une application séquentielle selon la pression exercée par les mauvaises herbes. En présence de petites mauvaises herbes, appliquer un mélange en cuve qui comprend un herbicide de postlevée à large spectre pour maximiser et rehausser l'étendue de la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges et des graminées. • Pour une suppression en prélevée, ne pas appliquer l'herbicide SANDEA si trop de mauvaises herbes empêchent le produit d'entrer en contact avec le sol. <p>Application en postlevée pour supprimer (loin de la culture) le souchet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire une seule application lorsque le souchet est complètement levé. Autrement, on peut faire deux applications. Faire la première application sur les premières pousses de souchet lorsqu'elles ont atteint le stade de 3 à 5 feuilles. S'il faut faire un deuxième traitement, on peut le faire plus tard dans la saison et le diriger sur la deuxième levée de souchet. Pour maximiser la suppression, traiter lorsque les plants de souchet sont au stade de 3 à 5 feuilles. • Pour obtenir de meilleurs résultats, utiliser au moins 52,5 g d'herbicide SANDEA par hectare sur les arbustes >4 ans. <p>Il faut empêcher les herbicides d'entrer en contact avec les buissons de bleuets car cela entraînera une chlorose temporaire des feuilles traitées.</p>
		<ul style="list-style-type: none"> • Après le dernier traitement, attendre 14 jours avant de récolter les fruits. • Attendre au moins 45 jours entre les applications. • Calculer le volume d'application pour la zone de traitement seulement. • Ne pas appliquer le produit sur les plantes établies moins d'un an ou sur des plantes qui subissent un stress. • Ne pas appliquer le produit sur les plants de variété « Elliott » établis moins de quatre ans. • Ne pas appliquer le produit sur les zones qui forment des mares pendant des périodes de temps suivant une précipitation de pluie. • Empêcher l'herbicide SANDEA d'entrer en contact avec les feuilles et le bois vert des nouvelles tiges. L'assimilation de l'herbicide par les feuilles ou les tiges vertes qui entrent en contact avec le produit endommagera aux plantes. • L'herbicide SANDEA risque de ne pas supprimer les mauvaises herbes tolérantes à l'ALS. • Ne pas appliquer plus de 140 g d'herbicide SANDEA par hectare par période de 12 mois. <p>Consulter les sections <i>Mises en garde concernant l'utilisation</i> et <i>Pour obtenir des résultats optimaux</i> afin d'obtenir des renseignements importants sur l'utilisation.</p>
RHUBARBE	35 à 70	<p>Traiter uniformément au moyen d'un équipement terrestre dans au moins 140 L d'eau par hectare.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire un seul traitement généralisé sur la rhubarbe dormante. Le moment propice au traitement est tout juste avant la fin de la dormance de la rhubarbe.

CULTURE	DOSE (g/ha)	REMARQUES
		<ul style="list-style-type: none"> • L'application de l'herbicide SANDEA peut causer un rabougrissement significatif de la culture. Il est recommandé de commencer par une dose plus faible pour établir toute sensibilité éventuelle, de même que la rapidité et le niveau du rétablissement. • Utiliser un surfactant non ionique (NIS) si les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette sont levées.
		<ul style="list-style-type: none"> • Après le dernier traitement, attendre 60 jours avant de procéder à la récolte. • L'herbicide SANDEA risque de ne pas supprimer les mauvaises herbes tolérantes à l'ALS. • Ne pas appliquer plus de 70 g d'herbicide SANDEA par hectare par saison. • Consulter les sections <i>Mises en garde concernant l'utilisation</i> et <i>Pour obtenir des résultats optimaux</i> afin d'obtenir des renseignements importants sur l'utilisation.

RECOMMANDATIONS POUR LES LÉGUMES

CULTURE	DOSE (g/ha)	REMARQUES
ASPERGES	35 à 105	<p>Traiter uniformément au moyen d'un équipement terrestre dans au moins 140 L d'eau par hectare.</p> <p>Pépière, couronnes repiquées et planches établies</p> <ul style="list-style-type: none"> • Postlevée/après le repiquage : L'application de l'herbicide SANDEA sur les asperges peut se faire avant ou durant la récolte. L'utilisation d'un adjuvant dans toute application faite avant ou durant la récolte risque d'augmenter les dommages éventuels à la culture et sont déconseillés. L'utilisation de l'herbicide SANDEA sans adjuvant risque de réduire le spectre et le degré de suppression des mauvaises herbes. • Après la récolte : L'application de l'herbicide SANDEA peut se faire à la fin de la récolte. Lorsque le souchet exerce une pression importante, des applications divisées sont recommandées. Tout contact avec les rameaux risque de causer un jaunissement temporaire. Il faut utiliser un surfactant non ionique ou un concentré à base d'huile pour cultures pour les applications après la récolte. Les dommages à la culture sont minimisés et la suppression du souchet et des mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette est plus efficace lorsque les applications sont faites au moyen de buses à jet dirigé pour diriger la pulvérisation sous les rameaux et assurer une couverture plus complète des mauvaises herbes ciblées.
		<ul style="list-style-type: none"> • Après le dernier traitement, attendre 1 journée avant de procéder à la récolte. • Pour les repiquages de première année, appliquer le produit au plus tôt six semaines après la levée des rameaux. • On peut faire jusqu'à deux applications par saison (au moins 21 jours entre les traitements). • Ne pas appliquer plus de 140 g d'herbicide SANDEA par hectare par saison. • Consulter les sections <i>Mises en garde concernant l'utilisation et Pour obtenir des résultats optimaux afin d'obtenir des renseignements importants sur l'utilisation.</i>
POIVRONS DE CAYENNE, D'AMÉRIQUE ET LONGS	35 à 70	<p>Traiter uniformément au moyen d'un équipement terrestre dans au moins 190 L d'eau par hectare.</p> <p>Repiquage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Après le repiquage : Appliquer en pulvérisation dirigée (loin de la culture) 21 jours après le repiquage ou lorsque les plantes ont atteint une hauteur d'au moins 15,25 cm, mais avant la floraison.
	35 à 70	<p>Repiquage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Application du produit dans les milieux de rang : L'application de l'herbicide SANDEA peut se faire entre les rangs de poivrons cultivés en semis direct ou repiqués pour supprimer le souchet et les mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette. Empêcher tout contact de l'herbicide avec la culture en terre. Si on utilise du plastique sur les rangs ensemencés, régler l'équipement pour empêcher le produit d'y toucher. Réduire la dose et le volume de pulvérisation proportionnellement à la zone traitée.
		<ul style="list-style-type: none"> • Après le dernier traitement, attendre 30 jours avant de procéder à la récolte. • On peut faire jusqu'à deux applications par saison (au moins 21 jours entre les traitements). • Ne pas appliquer plus de 140 g d'herbicide SANDEA par hectare par saison (comprend les applications sur la culture et dans les milieux de rang). • Consulter les sections <i>Mises en garde concernant l'utilisation et Pour obtenir des résultats optimaux afin d'obtenir des renseignements importants sur l'utilisation.</i> • REMARQUE – Les variétés n'ont pas toutes été testées pour établir la tolérance : <ul style="list-style-type: none"> • L'application de l'herbicide SANDEA peut causer un rabougrissement temporaire et/ou un retardement de la maturité, ce qui pourrait retarder la récolte. • Dans des conditions défavorables de croissance (sécheresse ou humidité excessive, température froide, etc.), la maturité de la culture traitée risque d'être retardée, ce qui peut influencer la date de la récolte, le rendement et la qualité. • . • Pour les variétés non testées, traiter une petite partie du champ pour établir une sensibilité éventuelle au produit. • L'utilisateur final doit tenir compte d'un retard éventuel de la récolte AVANT d'utiliser le produit.
AUBERGINES, TOMATILLO, PEPINO ET CERISES DE TERRE	35 à 70	<p>Semis direct et repiquage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Application du produit dans les milieux de rangs : L'application de l'herbicide SANDEA peut se faire entre les rangs de légumes-fruits cultivés en semis direct ou repiqués pour supprimer le souchet et les mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette. Empêcher tout contact de l'herbicide avec la culture en terre. Si on utilise du plastique sur les rangs ensemencés, régler l'équipement pour empêcher le produit d'y toucher. Réduire la dose et le volume de pulvérisation proportionnellement à la zone traitée.
		<ul style="list-style-type: none"> • Après le dernier traitement, attendre 30 jours avant de procéder à la récolte.

CULTURE	DOSE (g/ha)	REMARQUES
		<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas appliquer plus de 140 g d'herbicide SANDEA par hectare par saison. • Consulter les sections <i>Mises en garde concernant l'utilisation</i> et <i>Pour obtenir des résultats optimaux afin d'obtenir des renseignements importants sur l'utilisation</i>.
CONCOMBRES (y compris les cornichons), CANTALOUPS, MELONS-MIEL et MELONS CRENSHAW	35 à 70	<p>Traiter uniformément au moyen d'un équipement terrestre dans au moins 140 L d'eau par hectare.</p> <p>Semis direct : Sol nu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prélevée : Appliquer le produit après le semis mais avant la fissuration du sol. Utiliser la dose faible sur des sols à texture plus fine et à faible teneur en matières organiques. • Postlevée : Appliquer le produit lorsque la culture a atteint le stade d'au moins 3 à 5 vraies feuilles mais avant l'apparition des premières fleurs femelles. L'application de l'herbicide SANDEA peut se faire par le dessus, en pulvérisation dirigée (loin de la culture) ou en présence d'écrans afin de minimiser tout contact de l'herbicide avec la culture. <p>Semis direct : Paillis de plastique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présemis : L'application de l'herbicide SANDEA peut se faire en présemis sous un paillis de plastique pour réprimer le souchet et pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette. Appliquer l'herbicide SANDEA après le billonnage final et tout juste avant l'installation du paillis de plastique. On peut ensemercer la culture dans cette zone traitée au plus tôt 7 jours après l'application et l'installation du paillis de plastique à moins que, selon les conditions locales, on puisse le faire plus tôt en toute sécurité. Utiliser la dose faible sur des sols à texture plus fine et à faible teneur en matières organiques. • Postlevée : Appliquer le produit lorsque la culture a au moins 3 à 5 vraies feuilles mais avant l'apparition des premières fleurs femelles. L'application de l'herbicide SANDEA peut se faire par le dessus, en pulvérisation dirigée (loin de la culture) ou en présence d'écrans afin de minimiser tout contact de l'herbicide avec la culture. Lorsqu'on applique le produit par dessus le plastique, une phytotoxicité additionnelle risque de se produire car le produit va se concentrer dans le trou de semis. <p>Repiquage : Sol nu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avant le repiquage : L'application de l'herbicide SANDEA peut se faire avant le repiquage pour réprimer le souchet et pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette. On peut repiquer la culture dans cette zone traitée au plus tôt 7 jours après l'application du produit à moins que, selon les conditions locales, on puisse le faire plus tôt en toute sécurité. Utiliser la dose faible sur des sols à texture plus fine et à faible teneur en matières organiques. Le sol traité à l'herbicide SANDEA dans le trou de repiquage risque d'endommager la culture. Il faut prendre soin de ne pas trop remuer le sol durant le repiquage. • Après le repiquage : L'application de l'herbicide SANDEA peut se faire sur les plants repiqués établis et en pleine croissance. Ne pas traiter avant que les plantes soient en pleine croissance et au stade de 3 à 5 vraies feuilles ou au plus tôt 14 jours après le repiquage à moins que, selon les conditions locales, on puisse le faire plus tôt en toute sécurité, mais avant l'apparition des premières fleurs femelles. L'application de l'herbicide SANDEA peut se faire par le dessus, en pulvérisation dirigée (loin de la culture) ou en présence d'écrans pour minimiser tout contact de l'herbicide avec la culture. <p>Repiquage : Paillis de plastique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avant le repiquage : L'application de l'herbicide SANDEA peut se faire sous un paillis de plastique avant le repiquage pour réprimer le souchet et pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette. Appliquer l'herbicide SANDEA après le billonnage final et tout juste avant l'installation du paillis de plastique. On peut repiquer la culture dans cette zone traitée au plus tôt 7 jours après l'application du produit et l'installation du paillis de plastique à moins que, selon les conditions locales, on puisse le faire plus tôt en toute sécurité. Utiliser la dose faible sur des sols à texture plus fine et à faible teneur en matières organiques. Le sol traité à l'herbicide SANDEA dans le trou de repiquage risque d'endommager la culture. Il faut prendre soin de ne pas trop remuer le sol durant le repiquage. • Après le repiquage : L'application de l'herbicide SANDEA peut se faire sur les plants repiqués établis et en pleine croissance. Ne pas traiter avant que les plantes soient établies, en pleine croissance et au stade de 3 à 5 vraies feuilles ou au plus tôt 14 jours après le repiquage à moins que, selon les conditions locales, on puisse le faire plus tôt en toute sécurité, mais avant l'apparition des premières fleurs femelles. L'application de l'herbicide SANDEA peut se faire par le dessus, en pulvérisation dirigée (loin de la culture) ou en présence d'écrans pour minimiser tout contact de l'herbicide avec la culture. Lorsqu'on applique le produit par dessus le plastique, une phytotoxicité additionnelle risque de se produire car le produit va se concentrer dans le trou de semis.
	35 à 70	<p>Semis direct et repiquage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Application du produit dans les milieux de rangs : L'application de l'herbicide SANDEA peut

CULTURE	DOSE (g/ha)	REMARQUES
		<p>se faire entre les rangs de la culture cultivée en semis direct ou repiquée pour traiter le souchet et les mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette. Empêcher tout contact de l'herbicide avec la culture en terre. Si l'on utilise du plastique sur les rangs ensemencés, régler l'équipement pour empêcher le produit d'y toucher. Réduire la dose et le volume de pulvérisation proportionnellement à la zone traitée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Après le dernier traitement, attendre 30 jours avant de récolter les concombres (y compris les cornichons). • Après le dernier traitement, attendre 57 jours avant de récolter les cantaloups et les melons honeydew et Crenshaw. • On peut faire jusqu'à deux applications par saison (au moins 21 jours entre les traitements). • Ne pas appliquer plus de 140 g d'herbicide SANDEA par hectare par saison (comprend les applications du produit sur la culture et dans les milieux de rang). • Les traitements généralisés de l'herbicide SANDEA par-dessus le paillis de plastique peuvent entraîner des dommages importants à la culture quand les résidus de la pulvérisation sont concentrés dans le trou de plantation par irrigation ou par une précipitation de pluie. Les lits couronnés de façon appropriée peuvent minimiser toute incidence éventuelle de ce genre de dommage. • Consulter les sections <i>Mises en garde concernant l'utilisation</i> et <i>Pour obtenir des résultats optimaux</i> afin d'obtenir des renseignements importants sur l'utilisation.
MELON D'EAU	35 à 52,5	<p>Traiter uniformément au moyen d'un équipement terrestre dans au moins 190 L d'eau par hectare.</p> <p>Semis direct : Sol nu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prélevée : L'application de l'herbicide SANDEA peut se faire en prélevée pour réprimer le souchet et pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette. Appliquer l'herbicide SANDEA après le semis mais avant la fissuration du sol. Utiliser la dose faible sur des sols à texture plus fine et à faible teneur en matières organiques. Lorsque l'on a procédé à une fumigation du sol avant le semis, attendre au moins cinq jours après le traitement avant d'appliquer l'herbicide SANDEA. <p>Semis direct : Paillis de plastique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présemis : L'application de l'herbicide SANDEA peut se faire en présemis sous un paillis de plastique pour réprimer le souchet et pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette. Appliquer l'herbicide SANDEA après le billonnage final et tout juste avant l'installation du paillis de plastique. On peut semer le melon d'eau dans cette zone traitée au plus tôt 7 jours après l'application du produit et l'installation du paillis de plastique à moins que, selon les conditions locales, on puisse le faire plus tôt en toute sécurité. Utiliser la dose faible sur des sols à texture plus fine et à faible teneur en matières organiques. Le sol traité à l'herbicide SANDEA dans le trou de repiquage risque d'endommager la culture. Il faut prendre soin de ne pas trop remuer le sol durant le repiquage. <p>Repiquage : Sol nu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avant le repiquage : L'application de l'herbicide SANDEA peut se faire avant le repiquage pour réprimer le souchet et pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette. On peut repiquer le melon d'eau dans cette zone traitée au plus tôt 7 jours après l'application du produit à moins que, selon les conditions locales, on puisse le faire plus tôt en toute sécurité. Utiliser la dose faible sur des sols à texture plus fine et à faible teneur en matières organiques. Le sol traité à l'herbicide SANDEA dans le trou de repiquage risque d'endommager la culture. Il faut prendre soin de ne pas trop remuer le sol durant le repiquage. <p>Repiquage : Paillis de plastique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avant le repiquage : L'application de l'herbicide SANDEA peut se faire sous un paillis de plastique avant le repiquage pour réprimer le souchet et pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette. Appliquer l'herbicide SANDEA après le billonnage final et tout juste avant l'installation du paillis de plastique. On peut repiquer le melon d'eau dans cette zone traitée au plus tôt 7 jours après l'application du produit et l'installation du paillis de plastique à moins que, selon les conditions locales, on puisse le faire plus tôt en toute sécurité. Utiliser la dose faible sur des sols à texture plus fine et à faible teneur en matières organiques. Le sol traité à l'herbicide SANDEA dans le trou de repiquage risque d'endommager la culture. Il faut prendre soin de ne pas trop remuer le sol durant le repiquage.
	35 à 70	<p>Semis direct et repiquage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Application du produit dans les milieux de rang/sillons : L'application de l'herbicide SANDEA peut se faire entre les rangs de la culture cultivée en semis direct ou repiquée pour supprimer le souchet et les mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette. Empêcher tout contact de l'herbicide avec la culture en terre. Si l'on utilise du plastique sur les rangs ensemencés, régler l'équipement pour empêcher le produit d'entrer en contact avec le plastique. Réduire la dose et le volume de pulvérisation proportionnellement à la zone traitée.

CULTURE	DOSE (g/ha)	REMARQUES
		<ul style="list-style-type: none"> Après le dernier traitement, attendre 57 jours avant de procéder à la récolte. On peut faire jusqu'à deux applications par saison (au moins 21 jours entre les traitements). Ne pas appliquer plus de 70 g d'herbicide SANDEA par hectare par saison (comprend les applications du produit sur la culture et dans les milieux de rang/sillons). Consulter les sections <i>Mises en garde concernant l'utilisation</i> et <i>Pour obtenir des résultats optimaux afin d'obtenir des renseignements importants sur l'utilisation</i>. NOTE - Pas toutes les variétés ont été testées pour leur tolérance: Applications de Sandea herbicide peuvent provoquer un jaunissement temporaire, retard de croissance et / ou une maturité plus tardive qui peut se traduire par une récolte tardive. Dans des conditions de croissance défavorables (humidité sec ou excessive, temps frais, etc.), la maturité de la culture traitée peut être retardée qui peut influencer la date de récolte, le rendement et la qualité. Pour les variétés non testés, une petite zone du champ doit être pulvérisée pour déterminer la sensibilité potentielle à son utilisation. L'utilisateur final doit examiner le potentiel pour une récolte retardée AVANT d'utiliser ce produit.
CITROUILLES ET COURGES D'HIVER	35 à 52,5	<p>Traiter uniformément au moyen d'un équipement terrestre dans au moins 140 L d'eau par hectare.</p> <p>Semis direct</p> <ul style="list-style-type: none"> Prélevée : Appliquer le produit après le semis mais avant la fissuration du sol. Utiliser la dose faible sur des sols à texture plus fine et à faible teneur en matières organiques. Postlevée : Appliquer le produit lorsque la culture a atteint le stade de 2 à 5 vraies feuilles, de préférence 4 à 5 vraies feuilles, mais avant l'apparition des premières fleurs femelles. Utiliser la dose faible sur des sols à texture plus fine et à faible teneur en matières organiques. <p>Repiquage</p> <ul style="list-style-type: none"> Avant le repiquage : L'application de l'herbicide SANDEA peut se faire avant le repiquage pour réprimer le souchet et pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette. On peut repiquer la culture dans cette zone traitée au plus tôt 7 jours après l'application du produit à moins que, selon les conditions locales, on puisse le faire plus tôt en toute sécurité. Utiliser la dose faible sur des sols à texture plus fine et à faible teneur en matières organiques. Le sol traité à l'herbicide SANDEA dans le trou de repiquage risque d'endommager la culture. Il faut prendre soin de ne pas trop remuer le sol durant le repiquage. Après le repiquage : L'application de l'herbicide SANDEA peut se faire sur les plants repiqués établis et en pleine croissance. Ne pas traiter avant que les plantes soient en en pleine croissance et au stade de 3 à 5 vraies feuilles ou au plus tôt 14 jours après le repiquage à moins que, selon les conditions locales, on puisse le faire plus tôt en toute sécurité, mais avant l'apparition des premières fleurs femelles. L'application de l'herbicide SANDEA peut se faire par le dessus, en pulvérisation dirigée (loin de la culture) ou en présence d'écrans pour minimiser tout contact de l'herbicide avec la culture.
	35 à 70	<p>Traiter uniformément au moyen d'un équipement terrestre dans au moins 140 L d'eau par hectare.</p> <p>POUR LA TRANSFORMATION SEULEMENT – Semis direct</p> <ul style="list-style-type: none"> Prélevée : Appliquer le produit après le semis mais avant la fissuration du sol. Utiliser la dose faible sur des sols à texture plus fine et à faible teneur en matières organiques. Postlevée : Appliquer le produit lorsque la culture a atteint le stade de 2 à 5 vraies feuilles, mais avant l'apparition des premières fleurs femelles. Utiliser la dose faible sur des sols à texture plus fine et à faible teneur en matières organiques.
	35 à 70	<p>Semis direct et repiquage</p> <ul style="list-style-type: none"> Application du produit dans les milieux de rangs : L'application de l'herbicide SANDEA peut se faire entre les rangs de la culture cultivée en semis direct ou repiquée pour supprimer le souchet et les mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette. Empêcher tout contact de l'herbicide avec la culture en terre. Si l'on utilise du plastique sur les rangs ensemencés, régler l'équipement pour empêcher le produit d'entrer en contact avec le plastique. Réduire la dose et le volume de pulvérisation proportionnellement à la zone traitée.
		<ul style="list-style-type: none"> Après le dernier traitement, attendre 30 jours avant de procéder à la récolte. On peut faire jusqu'à deux applications par saison (au moins 21 jours entre les traitements). Ne pas appliquer plus de 70 g d'herbicide SANDEA par hectare par saison (comprend les applications du produit sur la culture et dans les milieux de rang/sillons). Lorsque possible, appliquer 3 à 5 cm d'irrigation par aspersion pour tasser le sol après le semis et avant l'application du produit. Consulter les sections <i>Mises en garde concernant l'utilisation</i> et <i>Pour obtenir des résultats optimaux</i> afin d'obtenir des renseignements importants sur l'utilisation. REMARQUE : Les variétés n'ont pas toutes été testées pour la tolérance. <ul style="list-style-type: none"> L'application de l'herbicide SANDEA peut causer un rabougrissement temporaire jaune et/ou un retardement de la maturité, ce qui pourrait retarder la récolte.

CULTURE	DOSE (g/ha)	REMARQUES
		<ul style="list-style-type: none"> • Dans des conditions défavorables de croissance (sécheresse ou humidité excessive, température froide, etc.), la maturité de la culture traitée risque d'être retardée, ce qui peut influencer la date de la récolte, le rendement et la qualité. • Pour les variétés non testées, traiter une petite partie du champ pour établir une sensibilité éventuelle au produit. • L'utilisateur final doit tenir compte d'un retard éventuel de la récolte AVANT d'utiliser le produit.
COURGETTE DESTINÉE À LA TRANSFORMATION	47 à 70	Traiter uniformément au moyen d'un équipement terrestre dans au moins 190 L d'eau par hectare. Semis direct <ul style="list-style-type: none"> • Prélevée : Appliquer le produit après le semis mais avant la fissuration du sol. Utiliser la dose faible sur des sols à texture plus fine et à faible teneur en matières organiques.
	35 à 70	Semis direct et repiquage <ul style="list-style-type: none"> • Application du produit dans les milieux de rangs: L'application de l'herbicide SANDEA peut se faire entre les rangs de courgettes cultivées en semis direct ou repiquées pour supprimer le souchet et les mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette. Si l'on utilise du plastique sur les rangs ensemencés, régler l'équipement pour empêcher le produit d'entrer en contact avec le plastique. Réduire la dose et le volume de pulvérisation proportionnellement à la zone traitée. Empêcher tout contact de l'herbicide avec la culture en terre.
		<ul style="list-style-type: none"> • Après le dernier traitement, attendre 30 jours avant de procéder à la récolte. • Ne pas appliquer plus de 140 g d'herbicide SANDEA par hectare par saison (comprend les applications sur la culture et dans les milieux de rang). • Consulter les sections <i>Mises en garde concernant l'utilisation</i> et <i>Pour obtenir des résultats optimaux</i> afin d'obtenir des renseignements importants sur l'utilisation. • REMARQUE : Les variétés n'ont pas toutes été testées pour la tolérance. • L'application de l'herbicide SANDEA peut causer un rabougrissement temporaire et/ou un retardement de la maturité, ce qui pourrait retarder la récolte. • Dans des conditions défavorables de croissance (sécheresse ou humidité excessive, température froide, etc.), la maturité de la culture traitée risque d'être retardée, ce qui peut influencer la date de la récolte, le rendement et la qualité. • Pour les variétés non testées, traiter une petite partie du champ pour établir une sensibilité éventuelle au produit. • L'utilisateur final doit tenir compte d'un retard éventuel de la récolte AVANT d'utiliser le produit.
HARICOTS MANGE-TOUT SUCCULENT	35 à 70	Traiter uniformément au moyen d'un équipement terrestre dans au moins 140 L d'eau par hectare. Semis direct <ul style="list-style-type: none"> • Prélevée : Appliquer le produit après le semis mais avant la fissuration du sol. Utiliser la dose faible sur des sols à texture plus fine et à faible teneur en matières organiques.
	35 à 47	Semis direct <ul style="list-style-type: none"> • Postlevée : Appliquer le produit lorsque la culture a atteint le stade de 2 à 4 feuilles trifoliées, mais avant la floraison. Utiliser la dose faible sur des sols à texture plus fine et à faible teneur en matières organiques. La pulvérisation dirigée (loin de la culture) est recommandée afin de limiter les dommages occasionnés à la culture.
	35 à 70	<ul style="list-style-type: none"> • Application du produit dans les milieux de rangs/sillons : L'application de l'herbicide SANDEA peut se faire entre les rangs de la culture pour supprimer le souchet et les mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette. Empêcher tout contact de l'herbicide avec la culture en terre. Si l'on utilise du plastique sur les rangs ensemencés, régler l'équipement pour empêcher le produit d'entrer en contact avec le plastique. Réduire la dose et le volume de pulvérisation proportionnellement à la zone traitée.
		<ul style="list-style-type: none"> • Après le dernier traitement, attendre 30 jours avant de procéder à la récolte. • Ne pas appliquer plus de 70 g d'herbicide SANDEA par hectare par saison (comprend les applications du produit sur la culture et dans les milieux de rang). • Consulter les sections <i>Mises en garde concernant l'utilisation</i> et <i>Pour obtenir des résultats optimaux</i> afin d'obtenir des renseignements importants sur l'utilisation. • REMARQUE : Les variétés n'ont pas toutes été testées pour la tolérance. • L'application de l'herbicide SANDEA peut causer un rabougrissement temporaire et/ou un retardement de la maturité, ce qui pourrait retarder la récolte. • Dans des conditions défavorables de croissance (sécheresse ou humidité excessive, température froide, etc.), la maturité de la culture traitée risque d'être retardée, ce qui peut influencer la date de la récolte, le rendement et la qualité. • Pour les variétés non testées, traiter une petite partie du champ pour établir une sensibilité éventuelle au produit.

CULTURE	DOSE (g/ha)	REMARQUES															
	<p>• L'utilisateur final doit tenir compte d'un retard éventuel de la récolte AVANT d'utiliser le produit.</p> <p>Herbicide SANDEA à raison de 35 à 70 g</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>EPTAM 8-E à raison de 4,25 à 5,5 g</p>	<p>Un mélange en cuve d'herbicide SANDEA + EPTAM 8-E supprime un plus large éventail de mauvaises herbes que chaque produit utilisé seul.</p> <p>Attention : Lire attentivement les étiquettes de l'herbicide SANDEA et d'EPTAM 8-E avant l'utilisation. Respecter toutes les mises en garde et les restrictions figurant sur l'étiquette de chaque produit.</p> <p>Traiter uniformément au moyen d'un équipement terrestre dans au moins 150 L d'eau par hectare.</p> <p>Présemis ou au moment du semis</p> <ul style="list-style-type: none"> • Incorporation : Appliquer et incorporer 35 à 70 g d'herbicide SANDEA et 4,25 à 5,5 L d'EPTAM 8-E par hectare à une profondeur d'environ 5 cm tout juste avant le semis. Utiliser la dose faible sur des sols à texture plus fine et à faible teneur en matières organiques. Consulter l'étiquette d'EPTAM 8-E pour obtenir des directives spécifiques sur l'incorporation. Travailler légèrement le sol au moyen d'une houe rotative à pointes durant ou peu après la levée des haricots afin de briser toute croûte qui se forme. <p>Mauvaises herbes additionnelles supprimées par un mélange en cuve composé de l'herbicide SANDEA + EPTAM</p> <p>Graminées annuelles</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td>Pâturin glauque annuel</td> <td>Ray-grass annuel</td> <td>Échinochloa pied-de-coq</td> </tr> <tr> <td>Digitaire sanguine</td> <td>Panic d'automne</td> <td>Sétaire géante</td> </tr> <tr> <td>Sétaire verte</td> <td>Éleusine de l'Inde</td> <td>Orge spontanée</td> </tr> <tr> <td>Avoine spontanée</td> <td>Blé spontané</td> <td>Folle avoine</td> </tr> <tr> <td>Panic capillaire</td> <td></td> <td></td> </tr> </table> <p>Mauvaises herbes à feuilles larges annuelles</p> <p>Amarantes tolérantes à l'ALS (fausse-blite, à racine rouge, blanche) Morelle faux-sarracha Lamier amplexicaule (lamier commun)</p> <p>Mauvaises herbes vivaces</p> <p>Chiendent</p> <ul style="list-style-type: none"> • Après le dernier traitement, attendre 30 jours avant de procéder à la récolte. • Ne pas appliquer plus de 70 g d'herbicide SANDEA par hectare par saison (comprend les applications du produit sur la culture et dans les milieux de rang). • Ne pas utiliser EPTAM 8-E sur des haricots à gousses aplaties, sauf les haricots romains. Dans des conditions météorologiques anormales, un rabougrissement risque de se produire sur les variétés Gratiot, Michilite, Sanilac, Seafarer et Seaway. • Ne pas dépasser 4,25 L d'EPTAM 8-E par hectare sur les petits haricots blancs ou les haricots verts cultivés dans des sols à texture grossière. • Consulter les sections <i>Mises en garde concernant l'utilisation</i> et <i>Pour obtenir des résultats optimaux</i> afin d'obtenir des renseignements importants sur l'utilisation. • Ne pas utiliser l'herbicide émulsifiable EPTAM® 8-E dans les doliques à œil noir, les haricots de Lima et autres haricots à gousse plate, sauf les haricots romains et les féveroles à petits grains. • REMARQUE : Les variétés n'ont pas toutes été testées pour la tolérance. • L'application de l'herbicide SANDEA peut causer un rabougrissement temporaire et/ou un retardement de la maturité, ce qui pourrait retarder la récolte. • Dans des conditions défavorables de croissance (sécheresse ou humidité excessive, température froide, etc.), la maturité de la culture traitée risque d'être retardée, ce qui peut influencer la date de la récolte, le rendement et la qualité. • Pour les variétés non testées, traiter une petite partie du champ pour établir une sensibilité éventuelle au produit. • L'utilisateur final doit tenir compte d'un retard éventuel de la récolte AVANT d'utiliser le produit. 	Pâturin glauque annuel	Ray-grass annuel	Échinochloa pied-de-coq	Digitaire sanguine	Panic d'automne	Sétaire géante	Sétaire verte	Éleusine de l'Inde	Orge spontanée	Avoine spontanée	Blé spontané	Folle avoine	Panic capillaire		
Pâturin glauque annuel	Ray-grass annuel	Échinochloa pied-de-coq															
Digitaire sanguine	Panic d'automne	Sétaire géante															
Sétaire verte	Éleusine de l'Inde	Orge spontanée															
Avoine spontanée	Blé spontané	Folle avoine															
Panic capillaire																	
TOMATES	35 à 70	<p>Traiter uniformément au moyen d'un équipement terrestre dans au moins 190 L d'eau par hectare.</p> <p>Semis direct</p> <ul style="list-style-type: none"> • Postlevée : L'application de l'herbicide SANDEA peut se faire par le dessus une fois que les tomates ont atteint le stade de 4 feuilles et jusqu'à la première floraison. Après la floraison, l'application du produit doit se faire en pulvérisation dirigée (loin de la culture) ou en présence d'écrans afin de minimiser tout contact de l'herbicide avec la culture. <p>Repiquage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avant le repiquage, sur un sol nu : L'application de l'herbicide SANDEA peut se faire comme 															

CULTURE	DOSE (g/ha)	REMARQUES
		<p>traitement de préplantation sur un sol nu pour supprimer les mauvaises herbes indiquées sur la présente étiquette et pour réprimer le souchet. On peut repiquer les tomates dans cette zone traitée au plus tôt 7 jours après l'application à moins que, selon les conditions locales, on puisse le faire plus tôt en toute sécurité. Utiliser la dose faible sur des sols à texture plus fine et à faible teneur en matières organiques. Le sol traité à l'herbicide SANDEA dans le trou de repiquage risque d'endommager la culture. Il faut prendre soin de ne pas trop remuer le sol durant le repiquage.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avant le repiquage, sous un paillis de plastique : L'application de l'herbicide SANDEA peut se faire comme traitement de préplantation sous un paillis de plastique pour réprimer le souchet et pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette. Appliquer l'herbicide SANDEA après le billonnage final et tout juste avant l'installation du paillis de plastique. On peut repiquer les tomates dans cette zone traitée au plus tôt 7 jours après l'application et l'installation du paillis de plastique à moins que, selon les conditions locales, on puisse le faire plus tôt en toute sécurité. Le sol traité à l'herbicide SANDEA dans le trou de repiquage risque d'endommager la culture. Il faut prendre soin de ne pas trop remuer le sol durant le repiquage. • Après le repiquage : L'application de l'herbicide SANDEA peut se faire sur les plants de tomates repiqués établis et en pleine croissance. L'application du produit peut se faire sur les plants de tomates repiqués au moins 14 jours après le repiquage à moins que, selon les conditions locales, on puisse le faire plus tôt en toute sécurité, mais avant la première floraison. Après la floraison, l'application du produit doit se faire uniquement en pulvérisation dirigée ou en présence d'écrans pour minimiser tout contact de l'herbicide avec la culture. <p>Semis direct et repiquage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avant le repiquage, suivi d'un traitement en postlevée pour supprimer le souchet : Pour maximiser la suppression du souchet, il peut s'avérer nécessaire de faire un traitement en postlevée là où le souchet a traversé le paillis de plastique. Dans ce cas, faire un traitement localisé uniquement là où le souchet est levé. La dose d'emploi ne doit pas dépasser 55 mL de produit par hectare traité dans ces endroits. Utiliser un volume d'eau qui permettra de bien couvrir les plantes. Le sol traité à l'herbicide SANDEA dans le trou de repiquage risque d'endommager la culture. Il faut prendre soin de ne pas trop remuer le sol durant le repiquage. • Postlevée, suivi d'un traitement en postlevée pour supprimer le souchet : Pour maximiser la suppression du souchet, il peut s'avérer nécessaire de faire un traitement localisé en postlevée là où le souchet a germé ou poussé de nouveau. Attendre au moins 21 jours entre les applications. La dose d'emploi ne doit pas dépasser 70 g de produit par hectare traité dans ces endroits.
		<ul style="list-style-type: none"> • Après le dernier traitement, attendre 30 jours avant de procéder à la récolte. • On peut faire jusqu'à deux applications par saison (au moins 21 jours entre les traitements). • Ne pas appliquer plus de 140 g d'herbicide SANDEA par hectare par saison (comprend les applications du produit sur la culture et dans les milieux de rang). • Consulter les sections <i>Mises en garde concernant l'utilisation</i> et <i>Pour obtenir des résultats optimaux</i> afin d'obtenir des renseignements importants sur l'utilisation. • REMARQUE : Les variétés n'ont pas toutes été testées pour la tolérance. <ul style="list-style-type: none"> • L'application de l'herbicide SANDEA peut causer un rabougrissement temporaire et/ou un retardement de la maturité, ce qui pourrait retarder la récolte. • Dans des conditions défavorables de croissance (sécheresse ou humidité excessive, température froide, etc.), la maturité de la culture traitée risque d'être retardée, ce qui peut influencer la date de la récolte, le rendement et la qualité. • Pour les variétés non testées, traiter une petite partie du champ pour établir une sensibilité éventuelle au produit. • L'utilisateur final doit tenir compte d'un retard éventuel de la récolte AVANT d'utiliser le produit.

RECOMMANDATIONS POUR D'AUTRES CULTURES

CULTURE	DOSE (g/ha)	REMARQUES
OKRA	35 à 47	<p>Semis direct et repiquage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Application du produit dans les milieux de rangs : L'application de l'herbicide SANDEA peut se faire entre les rangs de légumes-fruits cultivés en semis direct ou repiqués pour supprimer le souchet et les mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette. Empêcher tout contact de l'herbicide avec la culture en terre. Si l'on utilise du plastique sur les rangs ensemencés, régler l'équipement pour empêcher le produit d'entrer en contact avec le plastique. Réduire la dose et le volume de pulvérisation proportionnellement à la zone traitée.
		<ul style="list-style-type: none"> • Après le dernier traitement, attendre 30 jours avant de procéder à la récolte. • On peut faire jusqu'à deux applications par saison (au moins 21 jours entre les traitements). • Ne pas appliquer plus de 94 g d'herbicide SANDEA par hectare par saison. • Consulter les sections <i>Mises en garde concernant l'utilisation</i> et <i>Pour obtenir des résultats optimaux</i> afin

d'obtenir des renseignements importants sur l'utilisation.	
<p>NOIX (faînes, châtaignes, châtaignes de chinquapin, avelines (noisette), noix de caryer, pacanes, noyer (noir et commun))</p>	<p>47 à 93</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stade de croissance : On peut appliquer l'herbicide SANDEA en pulvérisation dirigée (loin de la culture) sur les cultures de noix établies. On définit les cultures de noix établies comme étant celles qui ont été repiquées dans leur milieu de croissance final pour une période d'au moins 12 mois, et là où le sol s'est tassé fermement autour des racines à cause du tassement et de la pluie ou de l'irrigation. • Il faut faire extrêmement attention d'empêcher tout contact de la pulvérisation qui contient l'herbicide SANDEA avec le tronc, les tiges, les racines et les feuilles des cultures de noix, autrement cela pourrait entraîner des dommages graves ou la mort. • Les doses indiquées sont basées sur un traitement généralisé. • Pour un traitement localisé, réduire la dose indiquée proportionnellement à la zone traitée afin que la bouillie ne soit pas concentrée dans la bande. • Pour toutes les applications, modifier la dose d'herbicide SANDEA afin de tenir compte des buses à débit élevé, telles que des buses hors-centre, et des chevauchements de la répartition de la pulvérisation. Le recours à une application à gouttelettes contrôlées, une application localisée, une irrigation ou un équipement de chimigation pour appliquer le produit est déconseillé en raison des variations de la dose d'emploi réelle. Les doses d'emploi excessives peuvent occasionner des dommages graves aux arbres ou la mort. • Utiliser jusqu'à 70 g d'herbicide SANDEA par hectare sur un sol à texture grossière classé comme étant du sable, du sable loameux ou du loam sableux ayant moins de 18 % d'argile et plus de 65 % de sable ou sur un sol dont la teneur en matière organique est moins de 1 %. • Ne pas appliquer le produit sur un sol pierreux. • Pour obtenir les meilleurs résultats, appliquer l'herbicide SANDEA au printemps quand le souchet n'est pas affecté par la sécheresse et maximiser l'intervalle entre les applications et l'irrigation subséquente. • La culture mécanique ou la tonte peut être requise pour supprimer les mauvaises herbes qui ne figurent pas sur l'étiquette de l'herbicide SANDEA. Si c'est le cas, un traitement séquentiel peut s'avérer nécessaire pour supprimer les mauvaises herbes là où le sol a été remanié. • Si l'herbicide SANDEA est appliqué sur les arbres affaiblis ou qui se remettent d'un stress causé par, entre autres, un excès d'engrais ou de sels dans le sol, une maladie, des nématodes, un gel, des dommages occasionnés par le vent, une sécheresse, une inondation, des pesticides appliqués au préalable, des insectes, des dommages occasionnés par l'hiver, des cuves de sol de tous types, une carence en nutriments ou des dommages mécaniques, cela peut entraîner des dommages graves ou la mort. L'application de l'herbicide SANDEA sur des arbres affaiblis ou qui subissent un tel stress, surtout, notamment, dans un sol dont la teneur en matière organique est moins de 1 %, augmente considérablement la probabilité d'entraîner des dommages graves ou la mort. L'utilisateur assume tous ces risques. • On peut appliquer l'herbicide SANDEA à raison de 47 à 93 g de produit par hectare dans un mélange en cuve composé d'un herbicide au glyphosate homologué pour l'usage sur les noix. Consulter l'étiquette du produit au glyphosate afin d'obtenir les doses, le mode d'emploi et les autres restrictions.
	<ul style="list-style-type: none"> • Après le dernier traitement, attendre 1 journée avant de procéder à la récolte. • On peut faire jusqu'à 2 applications d'herbicide SANDEA (au moins 21 jours entre les traitements), dont le total ne dépasse pas 186 g de produit par hectare par saison d'utilisation. Sur un sol à texture grossière classé comme du sable, du sable loameux ou du loam sableux ayant moins de 18 % d'argile et plus de 65 % de sable, ou sur un sol dont la teneur en matière organique est moins de 1 %, on peut faire jusqu'à 2 applications d'herbicide SANDEA, dont le total ne dépasse pas 140 g de produit par hectare par saison d'utilisation. • Consulter les sections <i>Mises en garde concernant l'utilisation</i> et <i>Pour obtenir des résultats optimaux afin d'obtenir des renseignements importants sur l'utilisation</i>.

CULTURES ALTERNÉES

Pour protéger la culture, Gowan Company recommande de respecter les intervalles de temps avant le semis indiqués ci-dessous. Lorsqu'on utilise l'herbicide SANDEA, la culture risque de subir des dommages si l'on procède à un semis avant les intervalles indiqués. Il faudra peut-être prolonger les intervalles de rotation si des conditions de sécheresse ou des températures fraîches dominent. Gowan recommande à l'utilisateur final de tester le produit afin d'établir sa pertinence pour les usages prévus. En cas d'échec de la récolte, les cultures indiquées sur la présente étiquette peuvent être semées dans la zone traitée, et ce, au risque de l'utilisateur en raison d'une éventuelle phytotoxicité à la culture subséquente. **Lorsqu'on utilise un mélange en cuve, consulter l'étiquette de chaque produit afin d'établir les restrictions sur les cultures de rotation.**

INTERVALLE DE TEMPS AVANT LE SEMIS

0 mois (plantation immédiate)	
Haricots (secs)	
1 mois	

Maïs de grande culture, normal et toutes les variétés résistantes à l'herbicide	
2 mois	
Céréales de printemps (orge, avoine, blé)	Céréales d'hiver (orge, blé, seigle)
Maïs de semence	Graminées fourragères
Millet commun	Sorgho
3 mois	
Maïs, sucré* et à éclater*	
6 mois	
Arachide	
8 mois	
Tomate	
9 mois	
Concombre	Légumineuses fourragères (luzerne, trèfles)
Melon	Pois (à écosser, de grande culture)
Pomme de terre	Citrouilles
Fèves de soya	Courge
10 mois	
Poivron	
Haricots (mange-tout)	
12 mois	
Aubergine	Radis
15 mois	
Chou	Canola
Carotte	Menthe
18 mois	
Brocoli	Chou-fleur
Chou cavalier	Laitue
Oignon et poireau	Tournesol
24 mois	
Épinards	
36 mois	
Fraise	Betterave à sucre

Betterave potagère	
--------------------	--

***Si une culture traitée au halosulfuron-méthyle subit un échec, est arrêtée ou est récoltée, il faut adhérer aux intervalles de rotation lorsqu'on enseme la même culture ou une culture subséquente. Consulter les étiquettes de chaque produit afin d'établir les restrictions sur les cultures alternées lorsqu'on utilise un mélange en cuve.**

Chemtre[®] est une marque déposée d'American Chemistry Council, Inc.
SANDEA[®] et EPTAM[®] sont des marques déposées de Gowan Company L.L.C.
© 2011 Gowan Company, L.L.C.